



1 Salarié à tâche manuelle (m/f)

L'administration communale de Käerjeng se propose d'engager un salarié à tâche manuelle (m/f) à raison de 40 heures par semaine à durée indéterminée pour les besoins du service espaces verts.

Les candidats (m/f) doivent obligatoirement être détenteurs du permis de conduire de la catégorie B.

Une expérience dans le domaine des espaces verts constitue un atout.

La rémunération se fera sur base du contrat collectif des ouvriers des communes du sud (carrière A - ouvrier).

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- lettre de motivation
- formulaire de vacance de poste
- curriculum vitae
- le cas échéant, copie des diplômes et certificats
- extrait récent du casier judiciaire (bulletin n°3)
- extrait de l'acte de naissance
- photo récente
- copie de la carte d'identité ou du passeport
- copie du permis de conduire

Le formulaire de vacance de poste est disponible sur le site internet (www.kaerjeng.lu) ou peut être retiré au service du personnel (bureau 016) de la commune de Käerjeng.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Les dossiers de candidature sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, boîte postale 50, L-4901 Bascharage pour le vendredi, 22 septembre 2017 au plus tard.

Bascharage, le 9 septembre 2017
Le collège des bourgmestre et échevins
Michel WOLTER
Josée-Anne SIEBENALER-THILL
Jeannot JEANPAUL
Richard STURM